

PROGRAMME POUR LES PARTENAIRES LORS DU CONGRES DE 3 JUIN 2023 A LIEGE

Nous avons conçu un programme qui allie les grands classiques de la culture que sont le Palais des Princes-Evêques et les fonts baptismaux de la Collégiale Saint-Barthélemy à une balade qui vous fera découvrir Liège sous un angle très original.



Le Congrès lui-même a lieu au **Palais provincial de Liège**, et c'est donc là que seront accueillis tant les Congressistes que les accompagnants. Accolé au Palais des Princes-Evêques, dont il a été conçu comme une nouvelle aile, le palais provincial a été construit de 1849 à 1853 en style néo-gothique, et comporte 42 statues de Liégeois emblématiques, des bas-reliefs illustrant l'histoire liégeoise, et une très belle salle du Conseil. Nos guides ne nous feront pas visiter le palais provincial, puisqu'il sera occupé par les membres de l'Assemblée Générale.

Notre visite guidée commencera à 9h15 précises (le respect de l'horaire est important si on ne veut pas manquer le clou de la visite, les fonts baptismaux ou si on veut garder du temps pour monter à allure réduite les escaliers menant aux coteaux). Deux groupes seront constitués en fonction des préférences linguistiques, pour éviter aux guides des traductions alourdissant les visites, et pour éviter également de trop grands groupes.



Le Palais des Prince-Évêques, ancien palais épiscopal de Liège, sera notre première étape. Situé place Saint-Lambert, il a été construit au XVIème siècle, sous l'impulsion du Prince-Evêque Erard de la Marck, en lieu et place de l'ancien palais détruit lors du sac de Charles le Téméraire. C'est un des plus vastes édifices civils gothiques au monde. Un incendie survint en 1734, avec pour conséquence la construction d'une nouvelle façade de style renaissance. Plusieurs cours sont remarquables, dont la première, entourée de galeries supportées par des colonnes qui sont toutes différentes les unes des autres. Il subsiste des pièces de l'époque des prince-évêques, notamment leurs appartements privés. Longtemps seul palais de justice de Liège, le Palais des Prince-Évêques est toujours le siège de la cour d'appel. Il souffre à différents endroits des stigmates du défaut d'entretien des bâtiments de justice.





Changement de décor, après la visite du Palais de Justice : nous irons nous promener dans les **coteaux de la Citadelle**. Il s'agit d'un site classé trois étoiles au guide Michelin. Les coteaux constituent un poumon vert à proximité du centre-ville, et s'étendent sur plus de 90 ha. Ils comportent cinq promenades. Nous parcourrons celle intitulée « **promenade des Terrasses** » (environ 1,5km). Pour la rejoindre, on part de la rue du Palais, longeant la façade arrière du Palais des Princes-Evêques. A l'angle de la rue du Palais et de la rue Pierreuse, nous admirerons la commanderie teutonique, édifiée au XVIIème siècle. Nous emprunterons la rue Pierreuse, pittoresque voirie pentue que nous gravirons jusqu'au n°38. Là, un passage permet l'accès aux escaliers menant aux terrasses. Il s'agit d'escaliers modernes mais comptant 128 marches ; la porterie des Minimes se trouve au sommet des trois premières volées d'escaliers, et constitue donc une pause bienvenue dans la montée, qui sera agrémentée par les commentaires des guides. L'effort de la montée sera récompensé car la promenade comporte de nombreux points de vue sur la ville, des vestiges de l'ancien couvent des Minimes, une tour médiévale, de hauts murs en grès houiller, un ancien béguinage et bien entendu, le sentier est bordé de terrasses herbeuses qui ont donné leur nom à la promenade. La descente se fait entre des immeubles anciens, par des marches également anciennes. La promenade aboutit au pied de la montagne de Bueren, escalier qui compte 374 marches avec une pente de 30 % et est bordé d'immeubles. Il relie le cœur historique de Liège à la Citadelle. Rassurez-vous, nous ne gravirons pas ces marches.

Nous emprunterons alors la rue **Hors Château**, qui compte de nombreux immeubles dont les façades sont classées, une fontaine monumentale de Del Cour, la Cour Saint Antoine très bien rénovée et des impasses fleuries donnant sur les Coteaux de la Citadelle.

Nos guides nous laisseront **place Saint Barthélemy**, face à la Collégiale, que nous irons visiter sous la houlette de guides bénévoles, dont Jean-Marc Capitaine, licencié en histoire et Jeanne Prignon, juge de paix honoraire du canton de Fléron ou d'une autre guide choisie par elle car elle n'est pas certaine d'être disponible. La visite est réservée de 11h45 à 12h30.



La **Collégiale Saint Barthélemy** est une des sept anciennes collégiales de Liège. Elle a été construite à cheval sur les XI^{ème} et XII^{ème} siècles, en style ottonien. L'intérieur est en baroque français. La Collégiale abrite des **fonts baptismaux**, chef d'œuvre d'art mosan du XII^{ème} siècle. Leur origine, attribuée longtemps à Renier de Huy, est maintenant contestée. La sculpture, en laiton, de la cuve et des scènes y représentées, est une prouesse technique que vous détailleront nos guides. Cette pièce exceptionnelle est souvent qualifiée d'une des sept merveilles de Belgique.



A 12h30, il nous restera à emprunter dans l'autre sens la rue Hors Château et la rue du Palais pour rejoindre la réception à 12h45 au Palais provincial.

Alternative proposée à la « promenade des Terrasses » : à celles et ceux qui ne se sentiraient pas aptes à monter les marches vers la « promenade des Terrasses », nous proposons de **visiter la Musée de la Vie Wallonne**, situé dans l'ancien couvent des mineurs, non loin des escaliers de la Montagne de Bueren, (où rendez-vous sera donné pour retrouver les deux groupes guidés à l'heure qui sera indiquée par les guides). Il s'agit d'un musée d'ethnologie centré sur la Wallonie aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Aucun guide n'accompagnera les visiteurs du musée, mais uniquement Christiane Capitaine, Si vous en êtes capables physiquement, nous conseillons chaleureusement de suivre le sentier des Terrasses.

REMARQUE PRATIQUE: des chaussures confortables sont indispensables, même pour les personnes qui ne parcourront pas le Sentiers des Terrasses, la rue Hors Château ne s'accommodant pas à des promeneurs en escarpins ou autres chaussures élégantes.